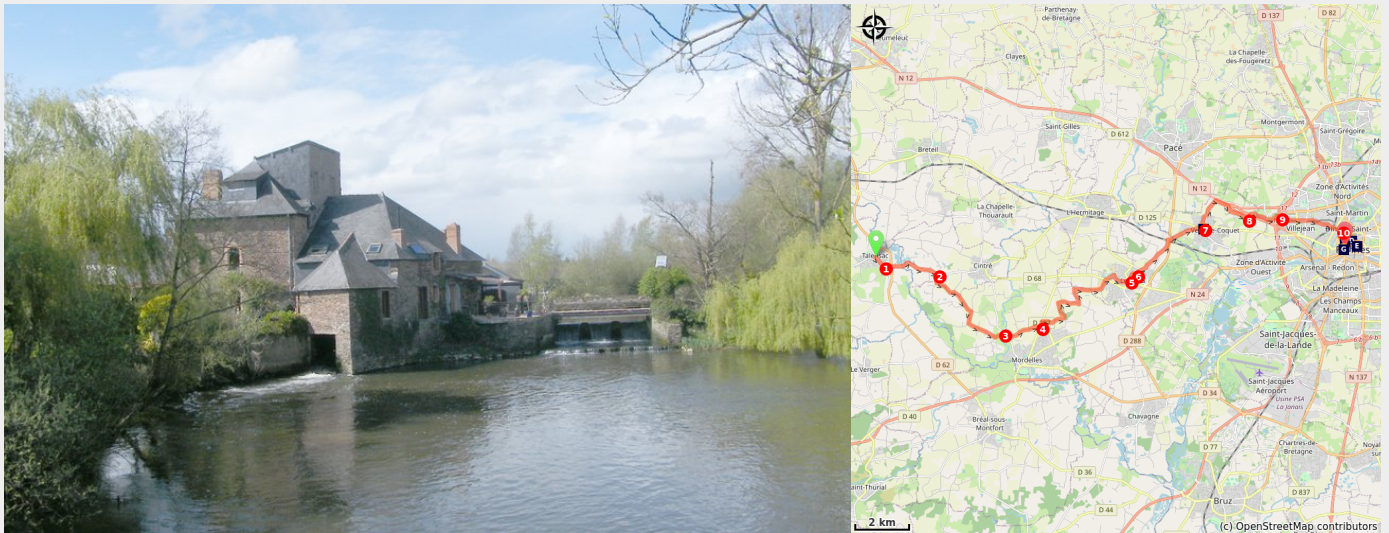


Talensac à Rennes

France - Bretagne



Le Moulin du Guem (Amis Bretons de Colombar)

En chemin vers la capitale de la Bretagne.

Le début de l'étape se fera le long de la rivière de « le Meu » qui se jette dans le Vilaine. Puis, la proximité de la ville de Rennes se fera de plus en plus sentir : absence de chemins piétons, circulation importante, et traversée de nombreux lotissements. En revanche, la traversée de Rennes, elle-même se fera par un itinéraire relativement protégé à travers l'université et le centre hospitalier.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 6 h 48

Longueur : 26.3 km

Dénivelé positif : 207 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

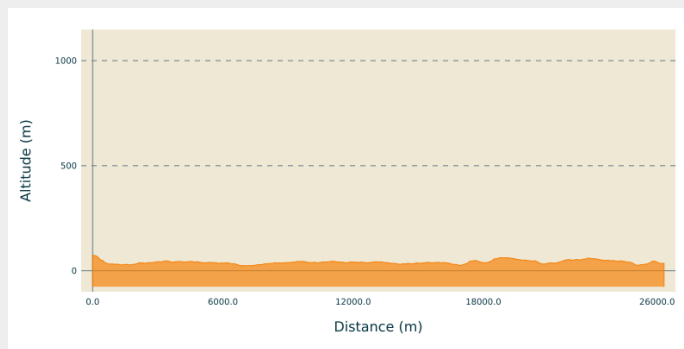
Itinéraire

Départ : Place de l'église, 35160, Talensac

Arrivée : Place de la Cathédrale, 35000, Rennes

Communes : 1. Bretagne

Profil altimétrique



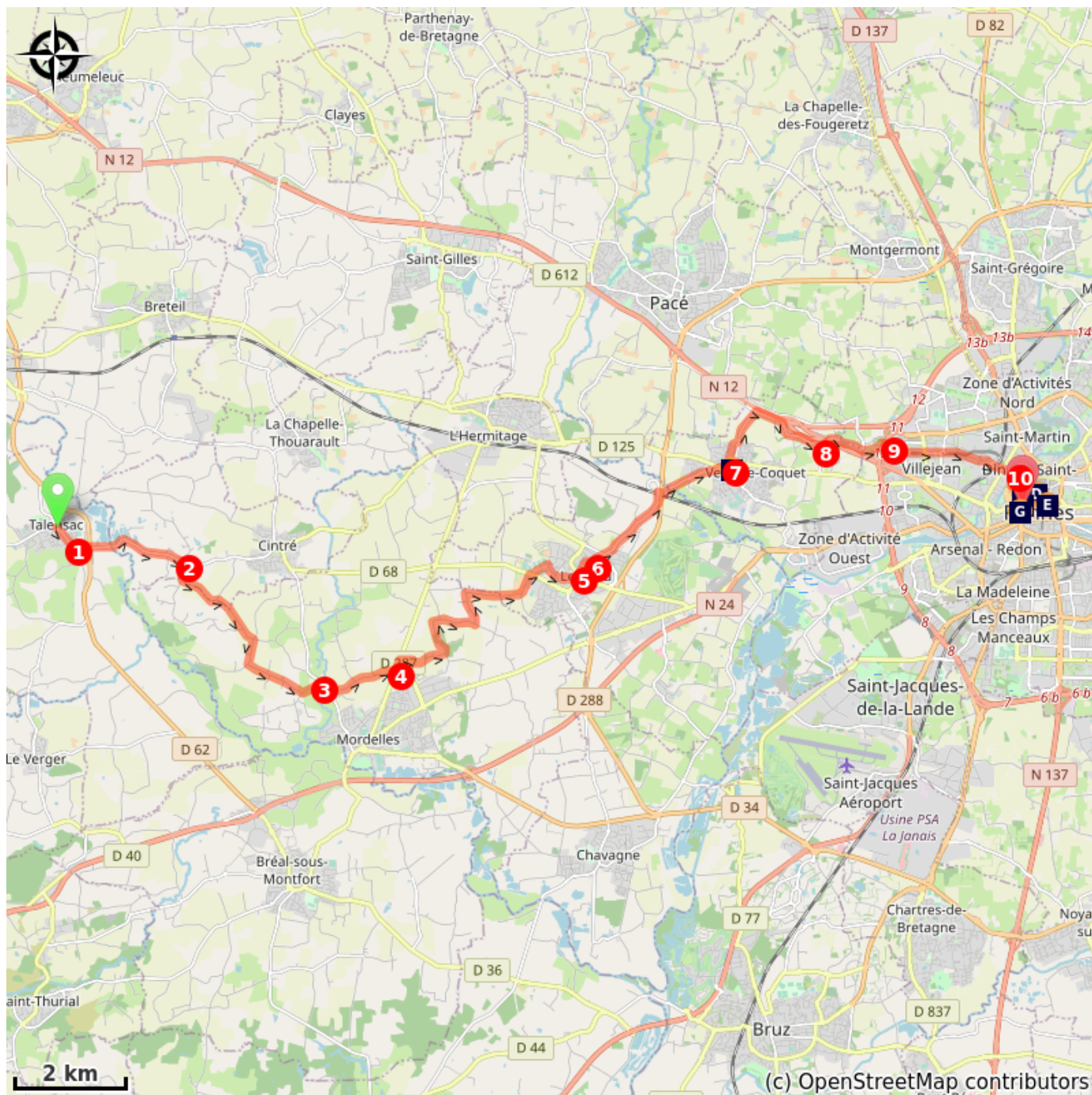
Altitude min 24 m Altitude max 73 m





Quitter Talensac en descendant la D62 en direction de Bréal.




1. Au carrefour, à la sortie du village, prendre la D35 à gauche en direction du Moulin du Guern. Passer le moulin et continuer jusqu'au carrefour du Châtaignier.
2. Tourner à droite, puis à la fourche suivante, prendre à gauche en direction de la Richeudais. Continuer sur cette route et, au deuxième carrefour, prendre à droite (itinéraire vert n°14 pour les cyclistes en direction de Mordelles). Puis tourner à gauche vers la Péronnais (itinéraire vélo toujours). Au carrefour en « T », prendre à gauche et rejoindre la D34.
3. Arrivé sur la D34, prendre à droite, traverser la rivière et, au carrefour suivant, tourner à gauche. Rejoindre la D287.
4. Prendre à gauche sur la D287, traverser le rond-point et continuer jusqu'au carrefour de « l'abbaye ». Prendre à droite vers le village de la « Huberdais », obliquer vers la gauche vers « les Patisseaux » et à droite vers les serres de « la Faverais ». Après ce lieu-dit, prendre à gauche, puis à droite pour passer devant les grandes serres de « la Brassardière ». Continuer jusqu'aux bâtiments d'exploitation du lycée agricole, et remonter à gauche vers le lycée lui-même. Après le lycée, au carrefour avec la D68, prendre en face le chemin entre les terrains de sport. Au bout de ce chemin, prendre à droite, puis par les chemins piétons, rejoindre l'église.
5. Contourner l'église par la gauche et prendre à droite devant la poste. Suivre cette rue et le chemin la prolongeant jusqu'au terrain de sport. Prendre à droite juste avant le terrain et rejoindre la rue des Allouettes.
6. Prendre cette rue à gauche et, au rond-point, continuer tout droit par la rue de Vezin. Suivre la route qui la prolonge jusqu'à l'église de Vezin-le-Coquet.
7. Juste avant la place de l'église, prendre la rue, à gauche. Au carrefour avec la rue de la Rosais, continuer tout droit par le chemin. A l'extrémité de celui-ci, prendre à droite le chemin du Fresnot jusqu'à la rue de La Belle Épine. Prendre cette route à gauche jusqu'au poste électrique. Tourner à droite et longer la quatre-voies.
8. Prendre à gauche dès que possible et passer sous la quatre-voies et rejoindre Pont-Lagot. A la sortie du village, au droit du panneau de « voie sans issue », prendre légèrement à gauche le sentier du Parc de Villejean. Traverser le parc jusqu'au tunnel qui permet de passer sous la rocade de Rennes.
9. A la sortie du tunnel, prendre à droite, puis à gauche l'avenue de Guyenne. Continuer tout droit en direction de l'université de Villejean, puis du Centre Hospitalier. Traverser l'hôpital pour rejoindre la promenade de la Chenaie, puis l'avenue du 41ème Régiment d'Infanterie.

10. Passer le pont sur l'Ille et prendre à droite le Boulevard de Chézy. Conitnuer sur ce Boulevard jusqu'à la rue d'Echange qui y débouche par un escalier. Remonter cette rue jusqu'à l'église et la place de St Aubin. Prendre à droite la rue St Michel, puis à droite, descendre la place des Lices. En bas de la place, prendre à gauche la rue de Juillet. Prendre à droite la ruelle et passer les « Portes Mordellaises » et rejoindre la place de la cathédrale.

Sur votre chemin...



-  Église et croix de Vezin le Coquet (A)
-  Centre de Congrès du Couvent des Jacobins (C)
-  Parlement de Bretagne à Rennes (E)
-  Les Portes Mordelaises (G)

-  Église du Vieux St Étienne (B)
-  Eglise St Aubin, basilique Notre Dame de Bonne Nouvelle. (D)
-  Place des Lices (F)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Transports

Les moyens de transport en Bretagne sont regroupés sur [Breizhgo](#) et [Mobibreizh](#).

Sur votre chemin...



Église et croix de Vezin le Coquet (A)

L'église St Pierre est de fondation romane. Elle fut donnée aux chanoines de Rennes au 11^e siècle, reprise en partie au 15^e siècle et transformée entre 1820 et 1830 par les architectes Jean-François Pointeau, Louis Richelot et Lagarde, qui réaménagent la nef et construisent le transept et le chœur.

A la fin du XV^{ème} siècle, elle sert de relais aux pèlerins qui se rendent au monastère de Plélan-le-Grand,

La croix, à l'extérieur de l'église, est l'ancienne croix du cimetière et est datée du XVI^{ème} siècle,

Crédit photo : Amis Bretons de Colomaban



Église du Vieux St Étienne (B)

L'ancienne église St Etienne est mentionnée dès le XII^{ème} siècle. C'était l'ancienne chapelle du couvent des Augustins. L'édifice actuel date du XV^{ème} siècle.

Désaffectée en 1791, elle fut utilisée comme magasin par le Génie militaire puis rachetée par la ville de Rennes en 1969. Elle est transformée en théâtre en 1989.

Crédit photo : Amis Bretons de Colomaban



Centre de Congrès du Couvent des Jacobins (C)

Le nouveau Centre de Congrès de Rennes, ouvert en 2018, a été implanté dans l'ancien couvent des Jacobins.

Les fouilles importantes qui ont été faites à l'occasion de ce chantier ont permis de faire des découvertes éclairant le passé de ce secteur.

[Pour en savoir plus...](#)

Crédit photo : Amis Bretons de Colomaban



Eglise St Aubin, basilique Notre Dame de Bonne Nouvelle. (D)

Cette église, érigée en basilique le 6 août 1906, a été construite entre 1884 et 1904 en remplacement d'un édifice plus ancien. Elle est restée inachevée.

[Pour en savoir plus...](#)

Crédit photo : Amis Bretons de Colomaban



Parlement de Bretagne à Rennes (E)

Le parlement de Bretagne est l'assemblée constituée dès le 13^e siècle par les souverains ducs de Bretagne. Initialement sous le nom de « Parlement Général » il devient un parlement de l'Ancien Régime français créé — sous sa forme finale — en mars 1554 par un édit d'Henri II, à la demande des Bretons. Il est financé intégralement par la Bretagne. L'assemblée siège de manière permanente dans le palais du Parlement de Bretagne à Rennes à partir de 1655 jusqu'à sa dissolution par la Révolution française en février 1790 (excepté un exil à Vannes de 1675 à 1690). Le Parlement et les États de Bretagne sont supprimés par les révolutionnaires sans l'approbation des bretons, remplacés par un Conseil Général par départements bretons.

[Plus d'informations](#) Wikipédia

Crédit photo : monumentum.fr



Place des Lices (F)

Cette place était à l'origine située à l'extérieur des remparts de la ville.

Lieu de tournoi, Bertrand Du Guesclin, y gagna ses premiers combats en 1327.

Pour éviter la propagation d'une épidémie de peste en 1622, il fut décidé d'y transférer les marchés et de nombreux hôtels particuliers y seront construits.

Les halles actuelles ont été construites entre 1868 et 1871 par Jean-Baptiste Martenot.

[Pour en savoir plus...](#)

Crédit photo : Amis Bretons de Colombar



Les Portes Mordelaises (G)

Vestiges des remparts de la ville, les Portes Mordelaises en étaient une des entrées principales. Les bâtiments actuels datent du XV^e siècle. Une importante opération de sauvegarde et de mise en valeur a été entreprise par la Ville il y a quelques années.

[Pour en savoir plus...](#)

Crédit photo : Amis Bretons de Colombar